



PROCES VERBAL DE LA REUNION CODIR N°4

Lundi 23 Février 2026

A la Maison de la Culture et de la Citoyenneté de Bourg en Bresse

Présent.e.s : Sylvie BOULLY, Léa PERIER, Laurent BESSE, Élise DESPREZ-POCHON (arrivée 20h15)

Visio : Patricia FRANCO, Gilberto FRANCO, Christian GARCIA, Rayen CHAPPAZ, Gauthier BRUN, Gérald BOUSSARD, Magali DREYER.

Excusé.e.s : Cynthia GUYENNOT, Xavier HIDEUX, Tanguy BREDY, Maud QUILLON

Absents : Carlos ANTUNES, Stéphane COLBAUX,

Animatrice : Sylvie BOULLY

Secrétaire de séance : Sylvie BOULLY

Ordre du Jour

4.0 Approbation du PV N°3 du 26 Janvier 2026

4.1 INFORMATIONS :

- Bilan et suivi des actions : CA & AG CDOS, NAS, Charte de l'encadrant, mise à jour RI
- Actualités : Laurent Besse, Président de la commission NAP - Résolution N°1-
Léa Périer remplaçante de Rayen au secrétariat -Résolution N°2-

4.2 COMMUNICATION :

- Secrétariat : suivi...
- Clubs : Infos,
- Communication externe : FB & VPDIVE - Aide de Maxime Mandier- Résolution N°3 -

4.3 STRATEGIE.

- 40ème anniversaire du CODEP01 : Diaporamas, Partenariat CMUT, décoration salle...
- Organisation de la rencontre des président.e.s du 4 mars 2026.
- Aide au fonctionnement des clubs & CODEPs : ANS
- Médailles fédérales 1^{ère} session avant le 15 mars.
- Prêt Passe/passe pas pour le TIV du CSO. Résolution N°4

4.4 FONCTIONNEMENT :

- Gestion financière : Point sur les actions réalisées, CERFAS, Bilan partiel,
- CR des commissions

4.5 Questions diverses

- Validation défiscalisation frais de formation FPSC de Christian - Résolution N°5 -
- Diffusion proposition de voyage de Vanessa G - Résolution N°6 -
- Défiscalisation des ouvrages à usage formation - Résolution N°7 -

Début de la réunion à 19h15

Sylvie excuse Cynthia retenue aux urgences pour raison familiale.

Sylvie présente 2 nouveaux arrivants potentiels au CODIR, Laurent BESSE, au poste de président de la commission NAP et Léa PERIER au poste de secrétaire, en remplacement de Rayen démissionnaire pour raisons personnelles. Un tour de table a permis la présentation des membres présents et de souhaiter la bienvenue aux nouveaux venus au sein du Comité Directeur.



4.0 Approbation du PV N°3 du 26 Janvier 2026

Patricia souligne une coquille au paragraphe « Vœux du maire de Nantua » Les jeunes sont de Nantua et non d'Oyonnax. Pour le reste, approbation par les membres présents le 26 Janvier 2026.

4.1 INFORMATIONS

Ψ Bilan et suivi des actions réalisées

- **CDOS :**
 - Sylvie, membre du CA et de la CMH (Commission Médicale et Handicap) a participé à une réunion le 19 février 2026 en vue de préparer l'AG du CDOS du 6 mars 2026.
 - La journée Natur'Ain Sports (NAS) prévue le 13 septembre 2026 ne se fera pas à Nantua compte tenu d'un nombre d'activités important sur cette période. En remplacement, les sites de Bouvent ou de la Grande du Pin sont évoqués. A suivre.
- **Charte de l'encadrant du CODEP01 :** Sylvie va relancer Stéphane pour organiser une 1^{ère} réunion avec Cynthia & Gérald. Prévoir une présentation à l'AG du 8 Novembre 2026.
- **Mise à jour du RI** pour réintégrer les règles de fonctionnement omises lors de la refonte des statuts. Réunion prévue le lundi 9 Mars 2026 à 13h30 avec Sylvie, Patricia et Léa. Sylvie se charge d'envoyer les versions de 2017 et 2025 pour étude préalable.

Ψ Actualités :

- **Création de la commission NAP du CODEP 01**

Comme évoqué en début de réunion, Laurent Besse nous a rejoint sur cette nouvelle commission pour offrir ses services au sein des clubs désireux développer cette activité auprès de leurs adhérents.

Résolution n° 1 : Création de la commission NAP avec la candidature de Laurent BESSE à la présidence.

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	8

- **Remplacement de la secrétaire du CODEP01 :**

Léa Périer a accepté de remplacer Rayen Chappaz démissionnaire de son poste de secrétaire; elle souhaite néanmoins continuer à participer aux projets du CODEP01.

Résolution n° 2 : Remplacement du poste de secrétariat par Léa PERIER

CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	8

4.2 COMMUNICATION :

- **Secrétariat :**
Rayen et Léa vont se mettre en lien pour assurer la passation des dossiers et informations du CODEP01.
- **Clubs :**
Diffusion PV N°3, Enquête régionale de la DRAJES sur l'accès aux équipements sportifs des clubs, Conférence Vincent Maran du 27 Février 2026, 40 ans du CODEP01 du 26 Avril 2026, formations du CDOS...



- **Communication externe :**

Maxime Mandier, E3 du CASA, peut se mettre à disposition pour aider le CODEP01 à diffuser les informations sur Facebook et VPDIVE et nous l'en remercions. Sylvie verra avec lui les modalités de ses interventions en fonction de ses disponibilités.

Résolution n° 3 : Aide à la communication externe de Maxime MANDIER		
CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	8

4.3 STRATEGIE

Ψ 40 ans du CODEP :

- **Invitations envoyées, programme (diffusé sur VPDIVE) & méthode d'animation validés (Cf. PV N°3)**

- Reste à contacter : les présidents de CODEP d'AURA, David Pommier, Fabrice Mellado.
- **Actualités « 40 ans »**
- **Gauthier** a envoyé un message à l'amicale de l'équipe nautique des pompiers de l'Ain pour partager les informations sur l'événement. En attente de réponse.
- **Il** a contacté **l'équipe de DIVE LYON** en l'absence du responsable. Dans l'attente d'une réponse pour prévoir un stand « voyages » et « matériel ».
- **Décoration de la salle Malraux** avec l'association locale d'art actée
- **Partenariat avec le CMUT** : **Sylvie a rendez-vous le 11 mars à 11h** avec le conseiller.
- **Buffet froid**, proposition du « PANORAMIQUE » à 15€, 4 salades & plats centrés sur viandes/ poissons, les solliciter pour offrir un buffet plus végétarien. **Cynthia** s'en occupe. **Rayen** propose un autre prestataire. A mettre en concurrence. A suivre.
- **Formulaire « bénévoles »** à revoir car n'apparaît pas sur le calendrier général VPDIVE.
- Les supports d'intervention devront être présentés à la prochaine réunion CODIR N°5 pour caler le timing.
- S'agissant de l'Handi, **Patricia** animera sa commission puis introduira **Gérald** pour évoquer l'histoire et l'aventure des « Enfants De La Lune » au CODEP01.

Ψ **Organisation de la rencontre des président.e. s du 4 mars 2026.**

Ordre du jour

- Approbation du CR de réunion du 2 avril 2025
- Tour de table des participants et expression libre
- Actualités du Comité
- Point sur les subventions en cours
- 40 ans du CODEP01
- Activités de la rentrée...voire de la saison prochaine.
- Date de la prochaine réunion
- Questions diverses

=> **Rappeler la nécessité de s'inscrire sur VPDIVE pour anticiper l'organisation.**

Ψ **Aide au fonctionnement des clubs & CODEPs : campagne ANS 2026** en attente de diffusion prévue **du 23 mars au 12 avril** (CRF avant nouvelle demande) **2 actions /clubs et 3 actions/CODEP ; axes : Féminisation, Jeune, Handi et Haut niveau (NEV ?)**



Ψ **Médailles fédérales 1^{ère} session 2026 avant le 15 mars.**

Les membres présents réfléchissent aux personnes à proposer et à communiquer à Sylvie avant le 12 mars.

Ψ **Prêt du matériel TIV passe/passe pas à la demande du CSO.**

Gilberto et Gérald précisent que cet outil détenu par le CODEP01 est à usage pédagogique ; en effet, n'étant pas taré, il ne peut être opérationnel. Le CODEP01 ne souhaite pas engager sa responsabilité en cas de dommage causé par le prêt de ce matériel.

Résolution n° 4 : Demande de prêt du matériel TIV « Passe/passe pas »		
CONTRE	ABSTENTION	POUR
9	0	0

4.3 FONCTIONNEMENT :

Ψ **Gestion financière : Cynthia a transmis les comptes au 24/02/2026**

BILAN FINANCIER AU 24/02/2026	
<i>Etat du compte au 24/02/2026 sur les 2 derniers mois Janvier Février 2026</i>	
SOLDE EN BANQUE	8 711,13 €
RECETTES	
Conférence Marran	39,00 €
Bio Callelelongue	1 392,00 €
Formation pratique Bio Thau	473,00 €
Formation Pratique Bio Ciotat	2 327,00 €
Formation Photos / Vidéos	95,00 €
Formation GP 2026	600,00 €
Formation Recyclage TIV	240,00 €
Ristourne sur licence AURA	1 400,00 €
Annif CODEP 01	70,00 €
TOTAL RECETTES	6 636,00 €
DEPENSES	
Loc salles CODEP 01	447,25 €
Convivialité FB1	76,23 €
Casico modif date	15,00 €
Facture Cartes brevets TSI	32,00 €
Convivialité formation BIO	112,50 €
Rbt journée péda + carte brevets	95,00 €
Convivialité GP 2026	36,80 €
Convivialité CODIR CODEP	129,04 €
Convivialité RIFAP	58,59 €
Frais déplacement Gilberto et Patricia	360,90 €
Annif CODEP "Chorégraphie"	600,00 €
Facture AURA Bio	3 900,80 €
Fracture AURA MF1	1 403,00 €
TOTAL DEPENSES	7 267,11 €

Ψ **CR DES COMMISSIONS**

Au cours des échanges, un inventaire est fait sur le matériel « CODEP01 » que détiennent les différents membres, président.e.s de commissions ou responsables de sections.

Pour sa part, Sylvie détient une imprimante et une plastifieuse offertes par Jean Claude Dogneton, ancien président du Scaph Club et trésorier du CODEP01 ainsi qu'un vidéoprojecteur.

- **HANDISUB :**

Patricia rappelle que la commission détient un masque facial pour lequel il existe une convention et un chèque de caution de 1500€ en cas de prêt.

Un séminaire cadre EH est prévu le 12 avril : la matinée traitera des actualités du MF handi et l'après midi se poursuivra sur l'actualisation de la pratique.



- SECOURISME

- Rappel de la nouvelle adresse secourisme01.ffessm@gmail.com
- Sylvie détient aussi du matériel de secourisme du CODEP01
 - 2 mannequin adulte + 2 Coupes de tête + 2 DSA + matériel insufflation
 - 1 mannequin junior, 4 Bébés
 - 1 Valise de maquillage

- BIO

- **Élise** détient du matériel de laboratoire offert par Sylvie et Magali et 2 loupes offertes par Jean Claude Dogneton.
- Formation PB1 & PB2 2026 : 9 PB1 + 6 PB2 avec l'acceptation d'un Préparant PB2 du 38.
- Week end Marseille 8/9 Novembre Callelongue complet.
- Conférence Vincent MARAN le 27 Février 2026 à Bourg en Bresse. Une trentaine de participants de toute la région RA.
- Week end de la pentecôte à la Ciotat presque complet. Reste 2 places stagiaires. 2 FB2 pour les P.FB1.
- Les 4 préparant FB1 progressent bien sur la théorie et la pratique en biologie subaquatique.

- TIV

- Gérald a réalisé une session club de recyclage TIV au Maiali le 10 janvier et une autre session de réactivation/recyclage.
Sylvie rappelle que les **Fiches CR de ces actions sont à réaliser et à transmettre à Cynthia et elle-même avant envoi à AURA** conformément à la procédure rappelée dans le PV N° 3 du 26 Janvier
 - **Dans un délai d'un mois avec les justificatifs de dépense.**
 - **Dépense libellée au nom du Comité AURA - 360 cours Émile Zola - 69100 Villeurbanne -.**
- Sylvie en profite pour rappeler la procédure de constitution des dossiers :
 - **Pour le CDOS** : Pièce Justificative (cadres ou perfectionnement sportif) CDOS, feuille d'émargement (théorie) ou Fiche CR d'action AURA
 - **Pour les actions AURA** : Fiche CR d'action dûment renseignée avec le nom et N° des clubs ainsi que tous les justificatifs de dépenses.

- SOUTERRAINE

- Un stage découverte prévu avec le concours de la CDPS38 sera diffusé sur VPDIVE par Gauthier.

- NEV

- Tanguy a mis à jour la présentation des séances découvertes de la NEV sur VPDIVE.

- TECHNIQUE

- Poursuite de la Formation GP : théorie en cours. Pratique calée.
- Journées pédagogiques : 22 mars au PMT (8 inscrits à ce jour), organisatrice/Sylvie, le 31 mai est en attente de responsable.
- Patricia souhaite que soit diffusées les récentes modifications du MFT.

- PSP

A ce jour, le Comité de l'Ain ne compte pas de commission PSP ; néanmoins, Sylvie évoque du matériel (tunnel) qui aurait pu être financé par le CODEP01 et se propose de faire le point avec Carlos et Patrick.



3.5 QUESTIONS DIVERSES

Ψ **Validation de la défiscalisation des frais de la formation de Formateur PSC de Christian GARCIA.**

Sylvie rappelle la règle de validation préalable par le CODIR de ce type de frais.

<i>Résolution n° 5 : Validation de la défiscalisation des frais de la formation de Formateur PSC de Christian GARCIA</i>		
CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Ψ **Aide à la diffusion d'une proposition de voyage Bien être de Vanessa G -**

Sylvie sollicite les membres du CODIR pour valider la diffusion d'une promotion de voyage de Vanessa C. A la suite du débat de ses membres se dégagent les valeurs fédérales de bénévolat, d'équité et de conflit d'intérêt dans le cas où le CODEP01, représentant des membres d'association sans but lucratif ferait la promotion d'une société commerciale à but lucratif comme celle de Vanessa ou une autre entreprise commerciale (PADI...)

<i>Résolution n° 6 : Validation de la promotion par le CODEP01 de la proposition d'un voyage Bien Etre organisé par Vanessa G</i>		
CONTRE	ABSTENTION	POUR
9	0	0

Ψ **Défiscalisation des ouvrages Bio (livres, plaquettes) à usage de formation**

Sylvie mentionne que des ouvrages ont déjà fait l'objet d'une prise en charge dans les Fiches Actions de la bio à titre collectif lors du CODIR précédent.

Comme le débat n'a pas permis de trancher la défiscalisation de ces dépenses, Sylvie propose que cette question soit reportée et traitée dans le cadre d'une étude plus globale du dossier « Défiscalisation » avant 2027.

<i>Résolution n° 7 : Report de cette question dans l'étude du dossier défiscalisation du CODEP01 FFESSM.</i>		
CONTRE	ABSTENTION	POUR
0	0	9

Fin
réunion à

de la
21h45

Prochaine réunion
Lundi 23 mars
En présentiel & en visio
de 19h à 21h

La présidente
Sylvie BOULLY

La secrétaire de séance
Léa PERIER